

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de certains instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Miracle à Ste-Anne-de-Beaupré.—Adresse présentée à Sir Hector L. Langevin par les citoyens de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière.—La fabrication du beurre et du fromage dans la Province de Québec.—Don fait à l'hospice de St-Joseph de la Délivrance de Lévis, par l'honorable M. G. Couture, Conseiller législatif.—Nouvelle paroisse dans le canton Metgermette, comté de Beauce ; avantages offerts aux colons qui voudraient s'établir dans cette localité.

Causerie Agricole : Le piquage des poules.
Sujets divers : De la récolte du trèfle.—De la formation des prairies à faucher.—L'urine et ses profits.—L'ensilage.
Bibliographie : Les merveilles de Sainte Anne d'Auray par M. de Ségur in-13 broché 12 cents, Folca Editeur. Montréal : J.-B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, Nos. 12 et 14, rue St Vincent.
Le livre de M. Chouinard sur les fêtes de 1880. (Voir l'annonce.)
Choses et autres : Prix du beurre et du fromage.—Petit traité sur la culture du tabac, par Ls N. Gauvreau.
Recettes : Sirops de fruits.—Vin de groseilles.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment nos abonnés retardataires de nous faire parvenir dans le cours du mois de juillet ce qu'il nous doivent pour arrérages d'abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous désirons donner une nouvelle toilette à notre journal avec le 1er numéro de sa dix-neuvième année, et comme ce changement nécessitera une dépense de plus de \$200, on comprendra que nous ne pourrions facilement le faire sans que nos abonnés se fassent un devoir de nous payer ce qu'ils nous doivent.

Aux directeurs des Cercles agricoles.—Nous offrons nos plus sincères remerciements à MM. les Directeurs des Cercles Agricoles qui font une propagande active en faveur de la Gazette des Campagnes.

REVUE DE LA SEMAINE

Miracle à Sainte Anne de Beaupré.—Parlant d'un pèlerinage fait à Sainte Anne de Beaupré, dimanche dernier, sous les auspices de la Congrégation des jeunes gens de la Haute Ville de Québec, le *Nouvelliste* raconte comme suit une guérison miraculeuse obtenue au pied de l'autel de Ste Anne par une femme qui faisait partie du pèlerinage :

Cette confiance dans la Bonne Sainte Anne, confiance recommandée par le prédicateur, une humble femme qui faisait partie du pèlerinage de la Congrégation des jeunes gens la possédait tout entière

On l'a vue entrer dans l'église cette pauvre femme, se traînant misérablement sur deux béquilles et obligée même d'invoquer l'assistance de son mari.

Elle prit place aux vêpres dans un banc et écouta avec une religieuse attention les paroles qui tombaient de la chair de vérité.

Cette femme était percluse depuis un grand nombre d'années, et loin de s'améliorer, ses forces ne tendaient qu'à diminuer. En définitive, ne pouvant plus se porter sur ses jambes, elle dut faire usage, il y a près de deux ans, de béquilles. Cette situation la rendait très-malheureuse. Non-seulement il ne lui était pas possible de vaquer à ses occupations mais elle ne pouvait bouger sans le secours de ses deux béquilles.

Dans cet intervalle de deux années, elle invoqua, à plusieurs reprises, la bonne Sainte-Anne, fit des neuvaines, mais sa prière parut ne pas être entendue.

Cette année, elle prit le parti, malgré son état précaire, d'aller s'agenouiller elle-même au pied des autels de Sainte-Anne et là y solliciter sa guérison.

Elle partit en conséquence de la paroisse de Saint-Gervais, comté de Bellechasse et en compagnie de son mari, M. Xavier Mercier, vint prendre à Québec, le bateau qui conduisait les pèlerins à Sainte-Anne.

Sa confiance dans la grande Sainte a été généreusement récompensée.